



# Ecoresponsabilité des services

## MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)

▼  
ACTION NOUVELLE

▼  
ACTION POURSUIVIE

▼  
ACTION 2.4.20-1

### Poursuite du Plan d'Eco-Responsabilité interne :

Programme de mobilisation des agents référents et de la collectivité sur les changements de pratiques internes.

▼  
ACTION 2.4.20-3

### Poursuivre le plan de mobilisation continue de la collectivité :

Ensemble des actions et démarches visant l'appropriation des enjeux du DD par les agents et le changement des comportements.

▼  
ACTION 2.4.20-2

### Plan d'actions des services :

Mise en place d'un plan d'actions de l'ER au sein de la collectivité avec l'appui d'un Comité Technique et la poursuite de la mobilisation des services.

▼  
ACTION 2.4.20-4

### Mettre en place un Plan de Déplacement d'Administration

Des actions de mobilisation ont déjà été réalisées (journée de l'écomobilité en avril 2013, semaine de la mobilité en 2016) mais la mise en place du PDA va permettre de structurer l'ensemble des démarches et dispositifs existants au sein de la collectivité et d'initier de nouvelles actions.

